

SOMMAIRE

Page 1

Le redémarrage de Rouen.
La réduction des préjudices.

Page 2

"Action cœur de ville" se déploie.
La lettre des "Cinq".

Page 3

La Région et la Métropole sont solides.
Le Tréport : EMDT anticipe.

Page 4

Le contrat de Frank Rémond.
Les investissements.

La réduction des préjudices.

Édouard Philippe est donc revenu à Rouen pour présenter le dispositif d'aide en faveur des entreprises et des collectivités publiques victimes de Lubrizol.

- Comme pour les agriculteurs, son message est toujours le même : le pollueur va payer.
- Précisément, le fonds de solidarité annoncé par l'entreprise vise à atténuer le préjudice subi par les collectivités et établissements publics du périmètre (environ 130), les petites entreprises impactées dans les 112 communes concernées et toutes les entreprises, situées à moins de 500 m de l'usine.
- Dans certaines limites (8 500 € au maximum pour une entreprise), le fond prendra en charge les préjudices subis entre le 26 septembre et le 5 octobre : dépenses de nettoyage, pertes d'exploitation.
- Lubrizol a retenu Exetech pour la collecte et l'instruction des dossiers, un numéro d'appel et un site internet vont accueillir les demandes, la Caisse des Dépôts va garantir les opérations ; le dispositif fonctionnera jusqu'au 31 décembre 2020.

Commentaire : sur le papier, c'est rassurant. Mais le montant de l'intervention de Lubrizol n'a pas été chiffré et l'instruction des dossiers risque d'être plus compliquée que prévu.

Le redémarrage de Rouen.

• "On n'est pas au bout de nos surprises".

Depuis un mois, Lubrizol est l'un des grands sujets de conversation des Normands. À la maison comme au bureau, chacun y va de son témoignage et de son explication. On fait référence à la presse, aux réseaux sociaux, au récit "de celui qui connaît quelqu'un qui sait tout" et, naturellement, tout le monde est convaincu d'avoir raison, avant d'ajouter en guise de conclusion : "attention, on n'est pas au bout de nos surprises !"

- On l'a compris, les avis sont tranchés avec, en filigrane, beaucoup d'inquiétude et de méfiance.

Commentaire : de fait, on ne connaît toujours pas l'origine de l'accident et les spéculations vont bon train pour raconter l'histoire. Un mois après, le nuage noir de Lubrizol obscurcit toujours les esprits, c'est un malaise qui reste à dissiper.

• La cacophonie des solistes.

Regardons ce qui se passe du côté des élus et des responsables politiques. À première vue, ils ont changé de posture.

- Après avoir reproché à l'État son manque d'information et ses incohérences, ils sont aujourd'hui apparemment d'accord pour passer à l'étape suivante, celle de la gestion de l'après-crise. "Maintenant, il faut réagir, disent-ils en substance, nous devons faire front pour préparer l'avenir". C'est un discours responsable et rassurant.

- Est-il suffisamment sincère pour résister aux polémiques électorales ? On peut en douter. À Rouen, par exemple, comme dans les communes voisines, les différents candidats jouent la "partition Lubrizol" à leur façon, sans s'occuper des autres, celui-là avec sa petite trompette, tel autre avec son tambour, tandis que le troisième a sorti son violon. En réalité, derrière l'unanimité affichée, c'est un concert de solistes qui s'est mis en place, des solistes qui pensent aux élections et cherchent à se faire remarquer : le risque de surenchère est ici évident. La cacophonie qui en résulte n'est pas rassurante pour les habitants ; les fausses notes sont déjà de mise.

Mon commentaire : des élus, comme Yvon Robert ou Hervé Morin, continuent d'en appeler à l'unité et à la responsabilité. On les écoute poliment, mais force est de constater que, sur le terrain, les candidats sortent leur petite trompette, leur gros tambour ou leur beau violon. L'heure n'est pas à l'harmonie, mais à la dissonance.

• D'un côté les Commissions, de l'autre les avocats.

Présidées par le député Christophe Bouillon et le sénateur Hervé Maurey, les deux commissions parlementaires sont-elles la solution pour lever les inquiétudes et rétablir la confiance ?

- Assurément, leurs travaux seront utiles pour un premier retour d'expérience sur la gestion immédiate de la crise et sur l'amélioration des procédures.

La lettre des "Cinq"

Le courrier que viennent d'adresser cinq élus socialistes de la Métropole au Premier ministre illustre parfaitement l'ampleur et la complexité du débat Lubrizol.

Nicolas Mayer-Rossignol (Rouen), Mélanie Boulanger (Canteleu) Guillaume Coutey (Malaunay), Charlotte Goujon (Petit-Quevilly) et David Lamiroy (Maromme) demandent en effet à l'État :

- La reconnaissance qu'il y a eu des victimes (*"le mot doit être employé"*).
- La mise en place d'un registre épidémiologique de suivi médical.
- Un audit des sites Seveso seuil haut pour éviter les mêmes erreurs.
- La simplification des procédures d'indemnisation pour tous et la prise en compte du préjudice d'image.
- La révision du code des assurances pour permettre la reconnaissance de l'état de catastrophe technologique.
- La relance du projet Axe Seine à travers un "Plan Marshall de la transition" (qui pourrait prendre la forme d'un nouveau Contrat de Plan), pour soutenir le développement durable de la métropole et son attractivité.

Commentaire : "le compte n'y est pas, affirment les élus qui redoutent un enlisement, nous ne lâcherons rien !"

Le Pacte du préfet Durand.

Annoncé par François de Rugy, en avril dernier, le Pacte territorial de transition écologique et industrielle du Havre sera signé avant la fin de l'année.

- C'est ce qu'a dit le préfet Pierre André Durand en présentant le projet aux élus du territoire, aux associations environnementales et aux organisations syndicales.
- 5 grands axes : transitions du paysage industrialo-portuaire, économie circulaire, modes de transport, biodiversité et ressources humaines.

À noter : c'est un document attendu pour gérer "l'après-centrale thermique du Havre". Sa fermeture est prévue en 2022. S'il n'y a pas trop d'inquiétudes sur l'avenir des 200 salariés, en revanche, c'est pour les sous-traitants que les choses sont plus compliquées, "l'onde de choc sera importante", 1 000 emplois indirects sont concernés.

- Par exemple, elles pointeront l'inefficacité des sirènes d'alerte, les imperfections du système d'information des élus et l'improvisation qui a prévalu sur le terrain (dans les écoles notamment), faute de consignes précises. Répétons-le, ce travail est utile.

- Cependant, les deux commissions ne pourront pas répondre à toutes les questions : quelles sont les causes de l'accident, la gravité des pollutions, les risques sanitaires à moyen et long termes, les conditions d'indemnisation ? Tout cela prendra du temps.

- Et sans attendre, ceux qui ne croient pas à la parole publique continuent de s'agiter sur les réseaux sociaux en dénonçant la partialité des parlementaires. Avec, en toile de fond, la théorie du complot.

Ajoutons qu'un autre phénomène doit être pris en compte : l'entrée en scène des avocats. Deux jours seulement après l'accident, on a assisté à leur débarquement : "les Rouennais ont des droits, ils méritent d'être informés". Vive l'information ! Aujourd'hui, ils sont plus nombreux qu'au début et leur discours a évolué : "il est temps de porter plainte, il suffit d'avoir été exposé". Vive l'action judiciaire !

- Certains avocats poussent à la roue avec un tel empressement qu'on peut se demander si Lubrizol n'est pas d'abord pour eux une source d'honoraires. D'ailleurs, on peut se poser la même question à propos de soi-disant experts qui, à défaut de présenter de belles références, présentent de belles offres de service. C'est un autre effet Lubrizol.

Mon commentaire : on l'a compris, toutes les conditions sont réunies pour que la marmite bouillonne encore longtemps, de façon imprévisible, sous le double signe de l'inquiétude et de la méfiance. Ce n'est pas bon pour la ville, la Métropole et la Région : il faut remettre les choses à plat.

• Comment redémarrer sur de bonnes bases ?

La Chronique suggère au préfet Pierre-André Durand, au président Hervé Morin et à Yvon Robert, pour la Ville et la Métropole, d'organiser sans tarder, avant la fin de l'année, afin de limiter les dérives électorales, le "Grand débat de Lubrizol".

- Sur le modèle du Grand débat national, il s'agit d'offrir aux citoyens un espace de parole où chacun pourra raconter son vécu, son ressenti, ses inquiétudes, ses incompréhensions et ses attentes, devant des responsables publics en position d'écoute. Oui, les habitants ont besoin de parler et d'être écoutés si on veut "purger les non-dits" et repartir sur de bonnes bases

Et pendant ce temps-là...

• "Action Cœur de Ville" se déploie.

Officiellement lancé le 14 décembre 2017, le programme "Action Cœur de Ville" fonctionne bien en Normandie. Présidé par Fabrice Rosay (le Secrétaire général pour les affaires régionales auprès du Préfet Durand) la dernière réunion du Comité régional a permis d'acter de nouvelles avancées.

- L'avenant à la convention-cadre de Lisieux a été validé. Lisieux est ainsi la deuxième collectivité normande à entrer officiellement en phase de déploiement de sa stratégie de revitalisation. Pas moins de 42 actions concrètes seront ainsi menées dans le centre-ville pour un montant total d'environ 18,7 M€, c'est positif.

- Cet avenant s'inscrit dans une convention "d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) plus large et plus souple à déployer, qui comprend également le centre-bourg d'Orbec. La communauté d'agglomération de Lisieux Normandie s'engage ainsi dans un projet global de territoire visant à revitaliser ses pôles de centralité.

Par ailleurs, à l'issue de cette réunion, trois collectivités (Fécamp, Alençon et Flers) ont décidé de transformer leur convention-cadre "Action Cœur de Ville" en convention "d'Opération de revitalisation du territoire".

L'écho des municipales

• À Saint-Lô.

Le duo transpartisan Emmanuelle Lejeune (DVD) et Jérôme Virlouvét (EELV) se met en ordre de bataille, avec leur équipe de campagne, pour affronter François Brière, le maire sortant.

- Deux axes forts : davantage de services de proximité et une ville plus animée, notamment pour retenir les jeunes et les étudiants.

Une autre ambition du duo est de rapprocher la ville et l'agglomération, entre Gilles Quinquennel et François Brière les relations ont toujours été compliquées : "or, Saint-Lô doit être une locomotive".

• Alençon

Emmanuel Darcissac est candidat à sa succession sous l'étiquette LREM.

- Mais depuis qu'il a déclaré à Orne Hebdo "la ville ne dort plus, elle se réveille", les relations se tendent avec certains membres de son équipe municipale qui n'apprécient pas la critique implicite de ce qui a été fait, jusqu'en 2017, du temps de Joaquim Pueyo.

Précisément, l'ancien député-maire reste à l'affût. Pour certains, il est la solution pour réconcilier la ville et la communauté urbaine et redonner de la force à l'ensemble.

• À Rouen.

C'est fait, Jean-Michel Bérégovoy sera le candidat des Verts aux municipales à Rouen. Fort des bons résultats locaux obtenus par EELV aux Européennes, avec en plus "le choc Lubrizol", Jean-Michel Bérégovoy y croit.

- Il se positionne comme une alternative crédible, notamment pour les électeurs de gauche qu'il veut fédérer, en mettant en avant son expérience municipale.

- Mais quel est son projet pour la ville ? On ne le sait pas encore, il a toujours été regardé comme un élu d'opposition et pas comme un "gouvernant".

- Quand on l'écoute, on comprend qu'il veut "réenchanter la ville et réenchanter les vies". C'est bien, mais c'est court... et après ?

Commentaire : la protection de l'environnement est désormais au centre de la campagne à Rouen.

avec, pourquoi pas, des propositions utiles.

- Concrètement, la Chronique suggère à Yvon Robert de demander à tous les maires la Métropole d'organiser une rencontre Lubrizol, chez eux, avec leurs habitants. On verra qui répondra présent. La Chronique suggère aussi à Hervé Morin d'élargir le cercle, en faisant la même chose en direction des intercommunalités qui ont vu "passer le nuage" et de celles qui vont être indirectement touchées par la crise, c'est le cas des "Territoires d'industrie". La Chronique suggère enfin à Pierre-André Durand et à Hervé Morin de s'appuyer sur le CESER afin d'organiser le débat avec les corps intermédiaires, de façon thématique : "Lubrizol et l'industrie", "Lubrizol et l'agriculture", "Lubrizol et le tourisme", "Lubrizol et l'urbanisme", etc.

- On s'en doute, l'organisation d'une conférence de synthèse est souhaitable en début d'année ; Emmanuel Macron pourrait y participer, c'est une bonne idée ; naturellement, ses conclusions seront transmises à tous les pouvoirs publics concernés. Oui, il faut remettre les choses à plat pour repartir sur de bonnes bases.

Mon commentaire : bien sûr, on peut penser qu'un tel débat représentera un risque politique, le risque d'offrir une tribune aux oiseaux de mauvais augure, pire, à ceux qui disent n'importe quoi. C'est un risque limité. De toute façon, ces oiseaux-là n'ont pas besoin d'un débat pour piailler sur la toile et nourrir l'inquiétude de la population de façon continue. Il serait dangereux de leur laisser le champ libre. La Chronique pense qu'il faut prendre l'initiative et mettre les élus et les représentants de l'État en face des citoyens pour tirer les enseignements de cette épreuve difficile. La remise en route de Rouen vaut bien qu'on fasse le pari de l'intelligence collective.

Deux rapports de la CRC.

La Région et la Métropole sont-elles bien gérées ?

Présidée par Christian Michaut, la Chambre régionale des comptes de Normandie vient de publier -quasiment simultanément- ses deux rapports d'observation sur la gestion de la Région et de la Métropole de Rouen.

- La CRC fait ici œuvre utile puisqu'elle décrit la situation financière de deux grandes collectivités de Normandie, dans un contexte d'évolution des périmètres et des compétences provoquée par la loi NOTRe. La CRC donne aux acteurs publics les points de repère nécessaires à l'exercice éclairé de leurs responsabilités : c'est bon pour la démocratie.

Et pendant ce temps-là...

• Le Tréport : EMDT anticipe.

Bien sûr, des recours ont été déposés et rien ne sera possible tant qu'ils ne seront pas levés. Ça pourrait prendre entre 18 et 22 mois. Mais ce n'est pas une raison pour attendre, on parle ici du projet de parc éolien en mer Dieppe le Tréport, porté par la société EMDT.

- Maud Harribey, qui représente EMDT en Normandie, annonce le lancement des premiers appels qui seront attribués le moment venu. Ils concernent les fondations, les travaux en mer, les câbles et raccordements : le message est clair, il faut anticiper. Cette première série s'adresse surtout à de grandes entreprises (les sous-traitants de 1^{er} rang), viendront ensuite les appels d'offres pour les sous-traitants de 2^e et 3^e rangs, principalement des PME locales. EMDT en a déjà identifiés plus de 200 en Normandie et Ile-de-France.

Le calendrier ? Les travaux pourraient commencer début 2022 pour une mise en force du parc sur le réseau début 2024.

• À suivre, le rapport Folz sur l'EPR.

C'est ce lundi 28 octobre que Jean-Martin Folz (ex-PDG de Peugeot-Citroën) remettra son rapport d'audit sur les dysfonctionnements de l'EPR de Flamanville à Bruno Le Maire et Jean-Bernard Levy (EDF). Sujet sensible pour l'avenir de la filière nucléaire ; la Région aimerait accueillir un autre EPR à Penly.

Le DRH de Siemens-Gamesa.

Depuis le 1^{er} octobre, Arnaud Gomel est le DRH de Siemens-Gamesa, le "Monsieur Emploi" qui s'occupe du dossier de la future usine de pales et de nacelles du Havre. Les travaux débuteront l'an prochain.

- 750 recrutements sont prévus, à partir de la fin 2020 ; Siemens-Gamesa pourrait mettre en place son propre centre de formation.

Positif : Arnaud Gomel est domicilié au Havre.

Le contrat de Franck Rémond.

Franck Rémond préside "Campagne de Caux", l'une des plus petites communautés de communes de Seine-Maritime : 5 200 habitants autour de Goderville. Ses moyens sont limités.

- Heureusement, il vient de signer un contrat de territoire avec la Région et le Département pour financer 12 projets attendus par les habitants comme la construction d'un parking à la gare de Bréauté.

- 3,2 M€ sont ainsi mobilisés, la Région en apporte 1 M€, le Département 0,5 M€.

Commentaire : la Région achève sa politique de contractualisation territoriale, elle y a consacré 500 M€, les contrats "ont fait un tabac".



Vous voulez vous abonner ?

C'est très simple, contactez :

Béatrice Tierce au 02 32 49 26 44

beatrice.tierce@wanadoo.fr

14, chem. de l'Argillière - 27910 Les Hogues

Abt : 260 € TTC/an pour 44 n° (TVA 2,1%)

La CHRONIQUE
de Normandie
Récits des hauts faits, projets, humeurs et ambitions des responsables de la Région

Lettre hebdomadaire éditée par :

Chroniques et Actions

14, rue de l'Argillière, 27910 Les Hogues
Tél. 02 32 49 33 21 - 06 11 10 81 22

N° CPPAP : 1008 | 88511 - ISSN 2117-9743

Impression : Chroniques et Actions

Directeur de la publication :

Bertrand Tierce

Rédacteur en chef :

Bertrand Tierce

Abonnement : 260 € TTC/an pour 44 n°
(TVA 2,1%)

Chroniques et Actions

SAS au capital de 8 000 Euros
SIRET : 488 406 752 00011 • RCS Evreux

• La "Grande Région" est solide...

C'est le principal enseignement du travail réalisé par les magistrats : sa situation financière reste confortable même si elle a dû puiser dans son fonds de roulement pour maintenir un endettement faible.

- La CRC précise qu'elle a les moyens d'assumer un plan d'investissement ambitieux : "568 M€ par an en moyenne entre 2017 et 2021". Le dynamisme de l'action économique a été noté.

- En revanche, la refonte du régime indemnitaire des agents (il s'agit d'harmoniser les pratiques salariales des deux anciennes régions de Haute et Basse-Normandie) va lui coûter cher : "un surcoût de 8 à 10 M€ par an à compter de 2020", un surcoût récurrent. On l'a compris, fusion ne rime pas avec diminution, mais avec augmentation sensible et pérenne des charges.

- Résultat, la CRC indique que les marges de manœuvre de la collectivité vont se réduire "lui imposant un pilotage plus serré de ses finances". L'ensemble reste solide, Hervé Morin peut être satisfait.

À noter : les magistrats ont aussi contrôlé les dépenses liées aux TER. Ils soulignent notamment "l'accroissement significatif des charges d'exploitation figurant dans les comptes présentés par la SNCF, sans lien avec l'évolution de l'offre ferroviaire". Le message est passé : chère SNCF !

• Rouen Normandie Métropole aussi...

Le contrôle a porté sur la période 2014-2017, c'est la période du basculement de l'ancienne CREA à la Métropole avec des compétences renforcées.

Le diagnostic des magistrats :

- La situation financière de la métropole demeure confortable. "Son excédent de fonctionnement lui permet pour l'instant de financer son programme d'investissements qu'elle ne peut cependant pas réaliser au rythme prévu".

- Sa trajectoire financière repose sur un rythme d'investissement de 160 M€ par an tout en conservant un ratio de désendettement inférieur à dix ans. Pour s'y tenir, la métropole devra "renforcer ses outils de prospective et de suivi de ses engagements".

- La Chambre préconise aussi un pilotage plus fin des RH pour faire face à l'intégration de plus de 300 agents communaux et départementaux.

À noter : le projet de construction du nouveau siège de la métropole (le 108) a été bien maîtrisé tant au regard du budget que des délais de réalisation.

Et pendant ce temps-là...

• Accord Airbus/Haropa Port du Havre.

Pour traiter de façon fiable et sécurisée, toutes les données informatiques nécessaires à la fluidification du passage de la marchandise dans le port, Airbus Maritime Security et Airbus CyberSecurity viennent de signer deux accords de coopération avec Haropa Port du Havre. L'un pour optimiser la gestion et la surveillance des escales, l'autre pour garantir la sécurité des données. Cette avancée est stratégique pour toute la communauté portuaire de l'Axe Seine.

• Synova : le recyclage "de haute qualité".

À Tillières-sur-Avre (27), Synova est spécialisée dans la production de polypropylène recyclé, principalement pour la filière automobile. Cette nouvelle filiale de Total va doubler rapidement sa capacité de production, en la portant à 40 000 tonnes par an, pour répondre à la demande croissante des équipementiers et des constructeurs. C'est un exemple d'économie circulaire.

• Diamond s'agrandit à Lisieux

Premier fabricant français de caillebotis métallique, Le Caillebotis Diamond s'agrandit à Lisieux (14). La première pierre de sa future implantation sur la ZAC des Hauts-de-Glos vient d'être posée. L'investissement s'élève à 10 M€, 10 M€ seront également engagés dans les 5 ans à venir.